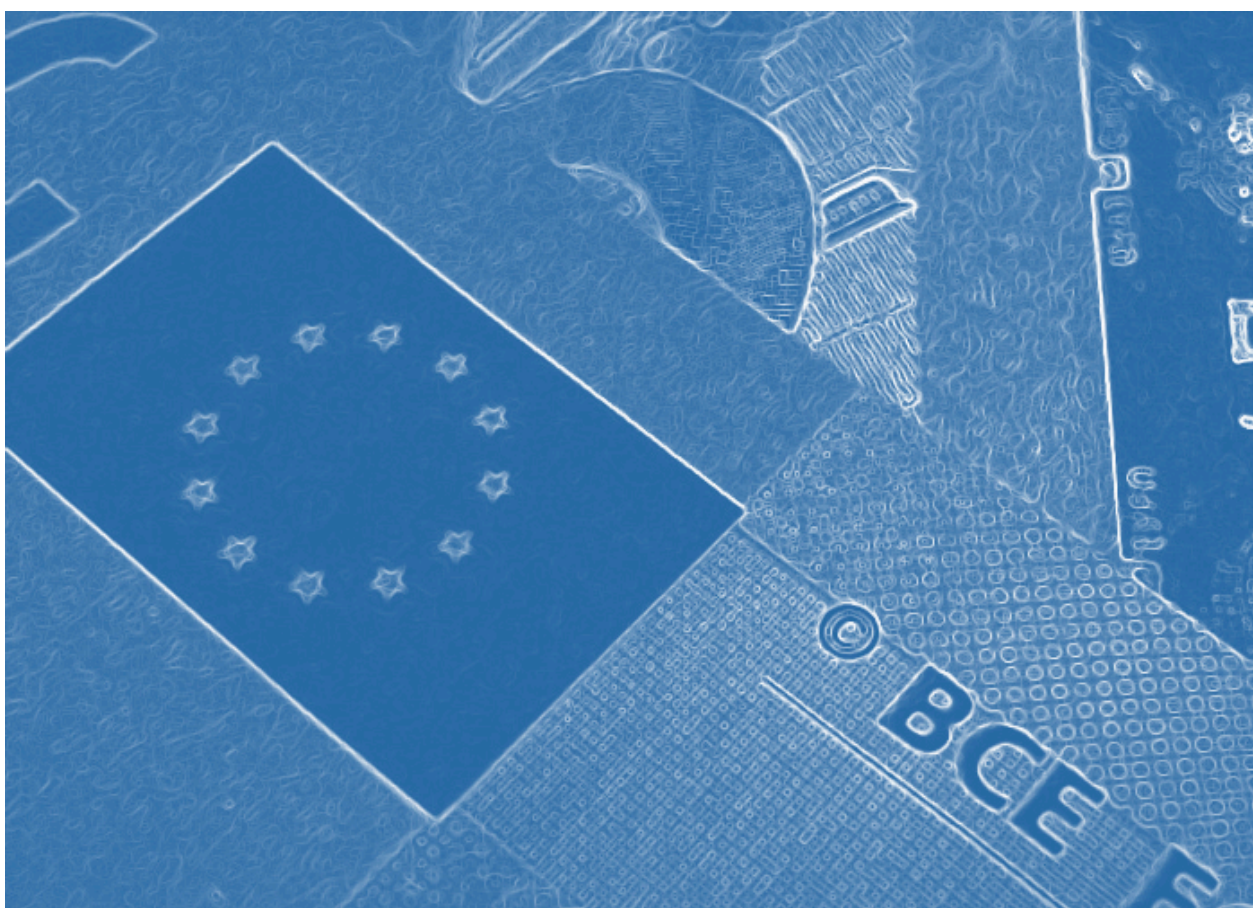


Le contrôle de l'exécution du budget de l'Union européenne

Repenser les finances européennes

2^e séance du séminaire itinérant 2019
de la Société Française de Finances Publiques (SFFP)

22 mars 2019, Besançon
UFR SJEFG (Amphi Cournot)



Programme

13h45 *Accueil et allocution d'ouverture*

Présidence

Alexandre DESRAMEAUX

Maître de conférences, Université Bourgogne Franche-Comté - CRJFC

14h *Introduction*

Matthieu HOUSER, Maître de conférences HDR, Université Bourgogne-Franche-Comté, CRJFC

14h15 *Historique du contrôle de l'exécution budgétaire*

Gil DESMOULIN, Maître de conférences HDR, IEP Rennes

14h45 *Le contrôle de l'exécution des dépenses*

Francesco MARTUCCI, Professeur, Université de Paris II, Panthéon-Assas

15h15 *Le contrôle des recettes du budget européen du point de vue de la lutte contre la fraude*

Patrick RAVILLARD, Chef d'unité adjoint, Politique antifraude dans les domaines douanier et du tabac ; AFIS, Olaf

15h45 *Débat*

16h30 *Verre de l'amitié*

Les finances publiques constituent une matière en pleine mutation. Dans le domaine universitaire, le renouveau de la Société Française de Finances Publiques (SFFP) illustre ce besoin de théoriser cette matière fondamentale au sein du droit public. Dans ce cadre, la SFFP a instauré des séminaires itinérants permettant d'associer les centres de recherches et les collègues financiers désireux de s'inscrire dans ce mouvement.

À l'occasion des élections européennes du mois de mai prochain et en pleine période de négociation du futur cadre financier pluriannuel, la SFFP organise tout au long de l'année 2019 un séminaire itinérant intitulé « Repenser les finances européennes ». Ce séminaire comprendra cinq séances sur des thèmes précis (à Rennes, Besançon, Montpellier, Toulouse et Chambéry). Ces séances, hormis la dernière, se dérouleront à l'image de séminaires de travail : chacun intervenant présentera son point de vue sur la question traitée et ensuite auront lieu des échanges avec la salle. Chaque séance fera l'objet d'une publication.

L'exécution budgétaire européenne demeure un processus trop rarement étudié. Pourtant, les enjeux financiers s'avèrent considérables. La difficulté première concerne l'interaction des États membres qui, tantôt sont contrôlés, tantôt participent au contrôle. D'un point de vue institutionnel, l'Union européenne se modifie avec l'essor de la Cour des comptes européenne, le renforcement d'Olaf et dernièrement l'émergence du parquet européen.

Responsabilité scientifique : Corinne DELON-DESMOULIN (Université de Rennes 2) ; Matthieu HOUSER (Université Bourgogne Franche-Comté) ; Céline VIessant (Aix-Marseille Université)

Organisation : CRJFC et SFFP

Informations : contact-crjfc@univ-fcomte.fr ou 03.81.66.66.08.